

## Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

À MAUGUIO ET LA GRANDE MOTTE

FORMATION,  
EMPLOI, RETRAITE



SANTÉ



ÉTAT CIVIL  
ET FAMILLE



JUSTICE



BUDGET



LOGEMENT, MOBILITÉ  
ET COURRIER



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE  
LANSARGUES - MAUGUIO CARNON  
MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS  
SAINT-AUNÈS - VALERGUES

## 2 ESPACES FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

### MAUGUIO

Boulevard de la Démocratie  
34130 Mauguio

Ouvert du lundi au vendredi  
horaires à consulter sur paysdelor.fr

04 99 06 00 66  
franceservices.mauguio@paysdelor.fr



### LA GRANDE MOTTE

Place du 1<sup>er</sup> Octobre 1974  
34280 La Grande Motte

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

04 67 12 85 20  
franceservices.lgm@paysdelor.fr



### France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

#### Accueil

informations  
et orientation



#### Accompagnement

dans vos démarches  
administratives



#### Mise à disposition

d'outils informatiques  
et aide à l'utilisation  
des services numériques



## ÉDITO

Par **STÉPHAN ROSSIGNOL**

Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,  
Maire de La Grande Motte, Conseiller régional



Une recherche d'emploi, une question sur vos impôts, votre retraite, ou encore vos allocations familiales : avec les deux Espaces France Services du Pays de l'Or, vos services publics viennent au plus près de chez vous. À La Grande-Motte ou à Mauguio, nos deux antennes vous proposent un accueil polyvalent et une plus grande simplicité des démarches avec le regroupement des principaux organismes de services publics dans un guichet unique. La numérisation progressive de nombreux services et procédures dans tous les secteurs d'activités et les administrations peut parfois s'avérer déroutante. À l'Agglomération du Pays de l'Or, nous accompagnons cette évolution en restant au plus proche de vos besoins, soucieux de l'importance du contact humain. Grâce à nos agents spécifiquement formés pour vous accueillir et vous renseigner au quotidien et avec un travail commun avec les services de l'État, l'administration conserve un visage.

Dans chaque France services, vous avez accès aux 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.



- Réaliser une demande de RSA ou une déclaration trimestrielle de ressources pour le RSA,
- Réaliser une demande de Prime d'activité ou une déclaration trimestrielle de ressources pour la prime d'activité,
- Être accompagné dans les demandes d'aides au logement (APL, ALF, ALS),
- Être accompagné pour les démarches liées à la pension alimentaire,
- Réaliser les démarches liées à l'allocation de rentrée scolaire,
- Faire une demande d'allocation éducation de l'enfant handicapé,
- Déclarer une grossesse, déclarer un décès, déclarer une séparation,
- Faire une demande de logement social,
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques, mail, situation professionnelle, situation familiale...
- Être accompagné pour les démarches liées à la naissance / adoption de l'enfant : déclarer la naissance d'un enfant, prime à la naissance / adoption, modes de garde...
- Faire une demande d'allocation journalière de présence parentale,
- Faire une demande d'allocation proche aidant,
- Informer sur le fond de solidarité pour le logement...



- Compléter et déposer une demande de retraite,
- Compléter et déposer un dossier de demande de réversion,
- Suivre l'avancement du dossier de retraite (suivi de la demande, de la messagerie, poser une question à un conseiller, fournir les documents demandés),
- Demander une attestation de paiement,
- Consulter le calendrier des paiements de votre retraite,
- Consulter vos trois derniers paiements,
- Demander une allocation veuvage,
- Être accompagné sur le dispositif retraite progressive,
- Faire une estimation de l'âge et du montant de la retraite,
- Déclarer un décès,
- Déclarer un changement d'adresse,
- Demander, télécharger un relevé de carrière...



- Présenter les démarches en ligne pouvant être effectuées depuis le compte ameli (sur Web ou sur l'appli Compte ameli),
- Activer votre compte ameli si vous êtes à l'aise avec le numérique,
- Demander une carte Vitale et/ou une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Télécharger, éditer ou imprimer une attestation de droits, un relevé d'indemnités journalières, un relevé fiscal,
- Demander la Complémentaire santé solidaire (C2S),
- Suivre votre maternité : déclaration de grossesse, déclaration de naissance, télécharger les documents...
- Réaliser un changement de situation : changement d'adresse, perte d'un proche...
- Déposer une première demande d'aide médicale d'Etat,
- Être informé sur certaines démarches (demande de pension d'invalidité, le suivi de vos remboursements de soins...)
- Être accompagné sur le dispositif Mon espace santé (MES)...



- Réaliser une pré-demande de CNI ou de passeport,
- Prendre rendez-vous sur le site des mairies pour déposer ma demande de CNI ou de passeport,
- Acheter un timbre fiscal,
- Demander la carte grise (certificat d'immatriculation) d'un véhicule,
- Réaliser des modifications sur la carte grise,
- Déclarer la cession (vente) du véhicule,
- Demander un certificat de non-gage (certificat de situation administrative).
- Faire des modifications sur le permis de conduire,
- Demander un permis de conduire suite à réussite à l'examen, ou après une annulation,
- Connaître son solde de points, demander un relevé restreint,
- Faire la demande d'un permis international,
- Échanger mon permis de conduire étranger contre un permis français,
- S'inscrire à l'examen du permis de conduire (candidat libre),



- Ouverture du compte
- Dépôt du chèque
- Choix du prestataire énergie

- Déclarer une grossesse,
- Déclarer la naissance d'un enfant,
- Être accompagné dans les aides liées à la naissance de l'enfant,
- Réaliser ou demander une simulation pour les aides au logement (APL, ALF, ALS),
- Demander une prime de déménagement,
- AAH, allocation éducation de l'enfant handicapé, allocation journalière présence parentale, allocation journalière proche aidant,
- Demander une allocation veuvage,
- Demander une pension de réversion,
- Déposer une demande de RSA,
- Consulter ses trois derniers paiements de pension,
- Consulter un calendrier de paiement de pension,
- Demander une attestation de paiement de pension,
- Compléter et déposer un dossier de demande de réversion,
- Compléter et déposer un dossier de retraite,
- Demander, télécharger ou mettre à jour un relevé de carrière.



point-justice

- Présenter les différents interlocuteurs du domaine juridique (lieu d'accès au droit, professionnels du droit, associations d'aide aux victimes, Bureau d'aide aux victimes, Service d'accueil unique du justiciable, CDAD, Maison de la justice et du droit, conciliateur, point-justice, médiateur...),
- Demander un extrait du casier judiciaire sur le site [justice.fr](http://justice.fr),
- Demander une aide juridictionnelle en ligne sur le site <https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/>,
- Présenter le site [justice.fr](http://justice.fr) et le numéro unique de l'accès au droit le 30 39...

- Ouverture du compte

- Dépôt du dossier

- S'inscrire en tant que demandeur d'emploi, actualiser chaque mois sa situation...
- Échanger en ligne avec son conseiller France Travail (envoi de documents, prise de rendez-vous en ligne...),
- Découvrir le site [francetravail.fr](http://francetravail.fr), les services en ligne et les applications de France Travail,
- Informer des horaires d'ouverture des agences France Travail les plus proches,
- Accéder à son espace personnel en ligne et y suivre ses démarches,
- Réaliser un entretien en visio avec son conseiller France Travail,
- Être informé sur les services, les aides, et les formations proposées.



- Réaliser sa déclaration de revenus pour les impôts,
- Être informé sur le prélèvement à la source et son articulation avec l'impôt sur le revenu,
- Déclarer la naissance d'un enfant,
- Déclarer un décès,
- Acheter un timbre fiscal,
- Éditer un double de l'avis d'imposition,
- Déclarer l'occupation de ses locaux dans « gérer mes biens immobiliers »,
- Signaler un changement de revenu,
- Signaler un changement de situation (divorce, décès, retraite) pour mise à jour du taux de prélèvement...

- Réaliser un changement d'adresse
- Réexpédier et faire suivre son courrier





**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**

## 2 CONSEILLERS NUMÉRIQUES

### DANS VOS ESPACES FRANCE SERVICES

**SYLVAIN BERTRAND**

conseiller.numerique@paysdelor.fr

**JÉRÉMIE DAUM**

conseiller.numerique.efs@paysdelor.fr

### VOUS ACCOMPAGNENT POUR :



- ▶ Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



- ▶ Apprendre les bases du traitement de texte.



- ▶ Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



- ▶ Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



- ▶ Créer et gérer (stocker, ranger, partager) vos contenus numériques.



- ▶ Installer et utiliser des applis utiles sur votre smartphone.



- ▶ Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.

**ATELIERS GRATUITS  
individuels ou collectifs  
en fonction de vos besoins**

Collectivité de proximité, l'Agglomération du Pays de l'Or est aux côtés des habitants du territoire pour leur permettre d'avoir un accès facilité aux principales démarches administratives du quotidien.

Grâce au partenariat avec l'Etat, la labellisation en Espaces France services de ses antennes melgorienne et grand-mottoise permet au Pays de l'Or de renforcer ce service de proximité tout en favorisant l'inclusion numérique sur son territoire.